



UNIVERSITE  
GASTON BERGER

UFR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION, DE  
LA FORMATION ET DU SPORT (UFR SEFS)

N°..... 317 U.G.B. / UFR /SEFS/ AD/mld

Saint-Louis, le ..... 01 AOUT 2024 .....

## APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES PROFESSEURS

Faisant suite à une commande de l'Etat du Sénégal, l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Éducation, de la Formation et du Sport (UFR SEFS) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis porte à la connaissance du public le lancement officiel de l'appel à candidatures pour le **recrutement d'élèves-professeurs** en vue de l'obtention du **Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES) option Éducation Physique et Sportive (EPS)**.

### 1. Conditions d'accès :

- Être de nationalité sénégalaise ;
  - Être titulaire d'un Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).
  - S'acquitter des frais de dossier non remboursables d'un montant de **Dix Mille (10.000) francs** par **Wave** en suivant la procédure suivante :
  - Télécharger l'application **Wave** avec votre propre téléphone et effectuer le paiement par votre numéro de téléphone adossé au compte **Wave**. Si vous voulez payer avec un autre numéro de téléphone, vous devez préciser ce numéro dans le formulaire de candidature ;
  - Dans l'application, allez à « paiement » ou à « facture » et cliquez sur le logo de l'UGB
-  UGB/UFR SEFS
- Faites le paiement de 10.000 F et vous recevez un SMS comportant un lien ;
  - Cliquez sur le lien, remplissez le formulaire et validez votre Candidature ;
  - Après leur inscription en ligne, les candidats doivent impérativement déposer leur dossier de candidature au secrétariat de l'UFR SEFS durant la période du **11 Aout au 04 Octobre 2024, à midi délai de rigueur**.

Tout candidat n'ayant pas satisfait à toutes ces conditions ne participera pas au concours.

## 2. Épreuve écrite

Les candidats remplissant les conditions passeront une épreuve écrite, **le Mardi 08 Octobre 2024** à partir de **7 h 30 mn** à l'UFR SEFS.

## 3. Entretien avec le jury

Les candidats sélectionnés à l'issue de l'épreuve écrite passeront un entretien avec le jury, **le Mardi 15 et Mercredi 16 Octobre 2024** à partir de **08 heures**.

A l'issue de l'entretien avec le jury, la liste des candidats sélectionnés sera définitivement arrêtée.

***NB : Les candidats devront obligatoirement présenter une pièce d'identité au début de chaque épreuve.***



**Pr. Assane DIAKHATÉ**